

# Les subventions, l'éternel débat

**TONNEINS** Suite et fin du conseil municipal du mercredi 13 juillet consacré au budget. Avec un point de crispation immuable, les montants des subventions alloués aux associations.

Il est bien un sujet sur lequel les élus adorent débattre, c'est bien l'octroi de subventions. Ce premier Conseil municipal (hors conseil d'installation) n'a pas dérogé à la tradition permettant ainsi d'entrevoir quelle serait la ligne de conduite de la majorité et des deux groupes d'opposition menés respectivement par Jérémie Bespèa et Jonathan Bibeau.

Si les élus majoritaires ne se sont pas risqués à faire évoluer (dans un sens ou l'autre) le montant des financements attribués aux 113 associations, ce sont plutôt les critères d'attribution et le mode de gestion associatifs qui ont alimenté le débat.

Il est vrai que pour des montants oscillants de 110 000 à 127 000 euros (pour un total de 406 740 euros), il y a forcément matière à interrogation.

## Suggestion de révision

Et c'est Jérémie Bespèa qui a décoché la première flèche. Interrogeant le maire Dante Rinaudo, et son premier adjoint en charge des associations, Louis Brésolin, sur l'éventualité d'une révision du système des subventions.

« Certaines associations ont un matériel financier confortable et d'autres moins, serait-il possible d'envisager un audit annuel de chaque association ? Ce serait un bon outil pour rééquilibrer les choses. Ainsi, si une structure avait un gros projet mais peu de fonds, on pourrait lui donner plus, tout en expliquant à celles qui sont bien dotées qu'elles auront moins cette année ? » Une proposition suscitant écoute polie et méfiance chez les deux élus de la majorité. « Augmenter la subvention, c'est facile, la baisser, c'est toujours une autre histoire, on prêterait peut-être augmenter celle qui en a besoin et ne rien toucher aux autres, imagine Dante Rinaudo. Il faut être prudent avec les associations car on en a besoin pour faire vivre la ville. »



Un premier conseil où la question des finances a permis d'affirmer ses convictions. PHOTO G.

## Les subventions aux syndicats créent aussi le malaise

Lors du débat sur les subventions, l'adjoint Guy Launet a souhaité partager son opinion personnelle sur l'attribution de certains financements : « Pour moi, donner trois fois 180 euros, soit de l'argent public, à des syndicats (GGT, FO, CFDT) ne fait pas partie de l'intérêt public. » Une remarque intéressante quand on a comme voisine de table, et collègue, Céline Bousié, syndicaliste revendiquée qui, sur le coup, n'a pas pipé mot. Mais la pique n'a pas échappé à Jérémie Bespèa qui a voulu venir au soutien de celle qu'il estimait vexée par la remarque, en réaffirmant l'importance des organisations syndicales. Réponse cirglante de l'intéressée : « Mes occupations privées le restent, n'interprétez pas mon comportement, je suis solidaire de mon groupe. » Quant au cégétiste Dominique Baudry, présent dans le public et qui défend notamment les salariés de la Sacha, il n'a pas caché son mécontentement et a tenu à rappeler plus tard quelques vérités : « À Tonneins, cette subvention représente 15 euros par mois pour assurer une permanence juridique gratuite qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles. En tant qu'adjoint, M Launet doit représenter tous les Tonneinois et il devrait aussi relire ses livres d'histoire de France pour se souvenir de ce que le syndicalisme a apporté à notre pays. » Ambiance...

## Question d'audits

Louis Brésolin a aussi appelé à faire confiance aux gestionnaires associatifs : « Il ne faut pas être trop intrusif. En outre, dans ce budget constant, on trouve toujours un moyen pour répondre aux sollicitations particulières et il ne faut pas oublier l'aide matérielle qu'on apporte (prêt de matériel, de personnel ou de salles). Et nos associations ne semblent pas trop s'en plaindre. »

Murielle Pélaprat, du groupe Unis pour Tonneins, a souhaité elle aussi faire entendre sa différence, pronant plus qu'un audit de comptabilité un audit de gestion sur la manière dont sont utilisés les fonds :

« Si on prend l'exemple de l'école des arts (EDA) qui touche l'une des plus grosses subventions (100 000 euros) et qui se dit régulièrement en difficulté, je me dis qu'un regard extérieur permet parfois de trouver des solutions. »

Soucieux de défendre l'association qui porte, avec les Pompons bleus, le dispositif « Orchestre à l'école », le premier magistrat est monté au créneau : « L'EDA a beaucoup d'enseignants donc il faut savoir ce qu'on veut pour accompagner les enfants. » Et Louis Brésolin de conclure, « il faut respecter la liberté de chacun. »

**Amandine Gasparotto**